

Réf: Dossier N° : 55785

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « KANE SERVICES TRANSPORT » en abrégé «KST SARLU

»

**Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON Niangon face au Centre de Santé
PMI, 21 BP 677 ABJ 21**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 19 Oct. 2018, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « KANE SERVICES TRANSPORT » en abrégé «KST SARLU ».

Objet: Transport de marchandises, Bâtiment travaux publics, immobilier, Fourniture de bureau, import-export, élevage, Fourniture de matériels de construction, location d'engins, Diverses prestations de services

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON Niangon face au Centre de Santé PMI, 21 BP 677 ABJ 21

GERANT: Monsieur KANE GAOUSSOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27641 du 22/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24847 du 22/10/2018

